

La légitime défense

La conception actuelle de notre droit ne permet à personne de se rendre justice à soi-même. C'est un principe reconnu à la seule autorité publique. Il est.

Mais il y a des situations où la rigueur de ce principe doit perdre de sa force. C'est lorsqu'une personne est exposée, ou voit une autre personne exposée à une attaque grave et qui causerait un dommage irréparable si elle devait attendre le secours de l'autorité publique. Dans ce cas elle a non seulement le droit, mais le devoir de repousser ce mal par le mal. Cela en vertu du principe appelé légitime défense.

C'est quoi la légitime défense ?

On peut définir la légitime défense comme l'emploi direct et nécessaire de la violence pour repousser une attaque injuste qui se commet ou qui va se commettre contre sa personne propre ou une autre personne.

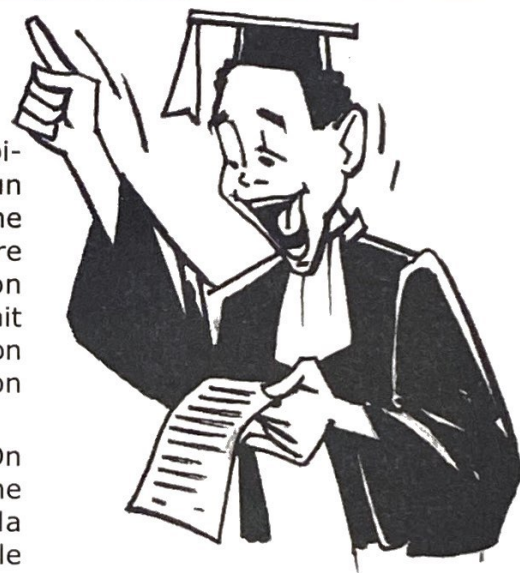
Existence de la légitime défense, dans quelles conditions ?

Pour qu'on parle de la légitime défense, quatre conditions doivent être remplies :

- L'attaque doit être actuelle ou immédiate. Il faut que la défense soit simultanée à l'attaque. Ainsi ne sera pas condamnée une personne qui, se

voyant assaillie chez elle subitement par un homme d'un caractère violent, doué d'une force physique extraordinaire exprimant de vive voix son intention de la maltraiter, avait craint pour sa vie et frappé son agresseur avec un gros bâton qu'elle tenait à la main.

- L'attaque doit être injuste. On ne se défend pas contre une agression autorisée par la loi. C'est le cas par exemple d'une destruction autorisée par l'autorité publique des maisons construites anarchiquement. Mais revenons à l'exemple de la 1ère condition, l'attaque de l'homme qui exprime son intention de maltraiter son semblable est injuste et par conséquent peut être repoussée.
- Le recours à la force doit être le seul moyen de se protéger ou protéger autrui. Si un autre moyen existait, les violences ne sont plus justifiées. En d'autres termes, s'il est prouvé que la personne qui se défend avait le moyen de saisir l'autorité publique et qu'elle ne l'a pas fait, ce ne sera plus de la légitime défense.
- L'attaque doit avoir été dirigée contre les personnes ou contre les biens. Appellent la légitime défense les attaques qui engendrent un danger physique : mise en danger de la vie, de la liberté d'aller et venir, de l'intégrité corporelle ou sexuelle. La riposte aux atteintes à l'honneur telle que : l'injure ou la calomnie ne peut pas être justifiée par le principe de la légitime défense. Ce principe est aussi retenu pour la défense des biens. C'est l'exemple d'une jeune fille au grand marché qui, pour repousser un voleur qui tente



de soustraire son appareil de communication, lui donne un coup de point à la tête.

Quand exercer le droit de légitime défense ?

La condition de l'exercice de la légitime défense est la proportionnalité. En clair, le moyen de défense doit correspondre au moyen d'attaque. Ainsi, on ne peut pas répondre à un coup de poing par un coup de revolver, le moyen de défense doit correspondre au moyen de l'attaque. Cela dépasse les limites de la légitime défense et par conséquent punissable aux yeux de la loi.

BACK TWENDELE

Questions

- Définissez la légitime défense.
- Quelles sont les conditions d'existence de la légitime défense ?
- Quelle est la condition d'exercice de la légitime défense ?